

## **POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)**

---

### **Introduction**

Conformément à la loi dite « loi Handicap » du 11 février 2005, les organismes de formation sont tenus de :

- Accueillir les personnes handicapées en formation sans discrimination ;
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

**Bobines & Combines** organise des sessions de formation en présentiel.

L'ensemble de nos formations est accessible aux publics en situation de handicap, afin de garantir l'égalité des chances et de respecter le principe fondamental de non-discrimination.

### **Principes généraux**

Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles à tous et avons adopté des mesures spécifiques pour répondre aux besoins liés au handicap :

- Nos formations se déroulent dans des Établissements Recevant du Public (ERP).
- Un référent handicap, régulièrement formé, assure une veille sur le champ du handicap et en informe les équipes pédagogiques pour les sensibiliser.
- Nous prenons en compte les besoins individuels des personnes en fournissant les moyens de compensation nécessaires : matériel, assistance humaine, supports adaptés, temps supplémentaire, et évaluations adaptées.
- Nous informons les apprenants des organismes pouvant accompagner le parcours des personnes en situation de handicap.

### **Mise en place de la politique**

#### **d'accessibilité Détection des besoins**

Au moment des rendez-vous d'inscription, nous détectons les besoins éventuels. Sur demande, un entretien est possible avec le référent handicap.

Durant toute la formation du stagiaire, une attention toute particulière est apportée au suivi des stagiaires en situation de handicap

### **Accessibilité des supports de formation**

Nous veillons à ce que les supports de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap en employant des formats et technologies variés et adaptés :

- Agrandissement au format A3.
- Utilisation de polices spécifiques : Helvetica, Arial, et Verdana.
- Utilisation de couleurs.

### **Adaptation des formations aux besoins spécifiques**

Nous nous assurons de répondre aux besoins spécifiques en mettant en place les dispositifs prévus par les notifications de la MDPH :

- Aide humaine en formation
- Ordinateur
- Aménagement du temps de formation, instaurer des temps de pause
- Lecteur-scripteur, etc

## Réseau de partenaires handicap Bobines & Combines

### **AGEFIPH**

Tel : 0800 11 10 09 (voir leur site pour accès personnes sourdes et malentendantes) [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

#### **Aides pour les futurs stagiaires**

L'AGEFIPH est un réseau régional il propose des services et des aides financières pour faciliter l'accès des personnes handicapées à la formation et sécuriser leurs parcours

<https://www.agefiph.fr/acteur-de-la-formation#lagefiph-en-regions>

Les principales aides pour financer les formations :

- Aide à la formation dans le cadre du maintien dans l'emploi
- Aide à la formation des salariés handicapés dans le cadre d'un maintien de l'employabilité
- Aide à la formation dans le cadre du parcours vers l'emploi

Les principales aides pour compenser le handicap dans le cadre d'une formation professionnelle :

- Aide technique en compensation du handicap (achat d'équipements techniques spécifiques pour suivre la formation)
- Aide humaine en compensation du handicap (intervention d'une personne)
- Aide à l'adaptation des situations de travail des personnes handicapées (aide pour adapter le poste de travail).

Pour une demande d'aide financière auprès de l'Agefiph, vous pouvez déposer un dossier via le lien suivant.

<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/depot-de-demande-d-aide-financiere>

## **CAP Emploi**

Depuis 2021-2022 L'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap sont accompagnés au sein des agences de France Travail, que leur conseiller référent soit un conseiller France Travail ou Cap emploi.

Le réseau CAP Emploi propose une carte interactive pour connaître les antennes locales : <https://www.cheops-ops.org/notre-reseau/>

## **Pour les examens du Titre Professionnel**

Un aménagement de l'examen est envisageable, en remplissant le document suivant :

[Fiche demande aménagements](#)

Contact Référente Handicap

Sarah DEL

09 53 45 54 00

[sarahdel.bc@gmail.com](mailto:sarahdel.bc@gmail.com)